

Communiqué de presse, pour diffusion immédiate

Zurich, le 01.04.2022

Assemblée plénière de la Conférence centrale des 25 et 26 mars 2022

En avant. Ensemble : la Conférence centrale fête ses 50 ans d'existence et élit Urs Brosi comme nouveau secrétaire général

Pour la première fois depuis 50 ans, une manifestation commune a réuni les délégué-e-s de la Conférence centrale et les membres de la Conférence des évêques suisses. Lors de sa séance statutaire, la Conférence centrale a élu Urs Brosi comme nouveau secrétaire général. En outre, elle s'est penchée sur les conséquences de l'étude sur l'avenir du financement ecclésial pour l'Eglise catholique suisse.

La première assemblée plénière de l'année 2022 s'est déroulée à Näfels et à Filzbach sur invitation de l'Eglise nationale catholique du canton de Glaris. Compte tenu de l'actualité, la manifestation a débuté à l'église paroissiale de Näfels par une prière pour la paix en Ukraine, que tous les évêques avaient été invités à prononcer à la fête de l'Annonciation par le Pape François. L'évêque Felix Gmür, président de la Conférence des évêques suisses, a introduit la prière en rappelant que Noël est précédé par l'annonce de la naissance de Jésus-Christ. « Dieu s'aide d'un homme, Jésus, pour sauver le monde ; et il s'aide aussi des êtres humains pour instaurer la paix. » Parallèlement à la prière, l'aide concrète revête elle aussi toute son importance (cf. informations complémentaires).

Eglise entre ciel et terre

Au terme de cette prière, les membres de la Conférence des évêques et les délégué-e-s de la Conférence centrale se sont retrouvé-e-s dans le musée historique du Freulerpalast à l'occasion du cinquantenaire de la Conférence centrale. Claude Nicollier, astronaute et explorateur spatial, et Jacques Herzog, co-directeur avec Pierre de Meuron d'un bureau d'architecture mondialement connu, ont d'abord projeté les quelque 70 délégué-e-s, évêques et invité-e-s dans des sphères célestes, avant de les laisser plonger dans les profondeurs d'un lieu de prière, qui prendra la forme d'une chapelle d'autoroute à Andeer (GR). Il s'est ensuivi une table ronde à laquelle ont participé le président de la CES et la présidente de la Conférence centrale aux côtés des conférenciers. Il en ressorti que l'évêque Felix Gmür voulait clairement les deux : découvrir l'espace et ses merveilles, et se recueillir dans l'intimité du silence. Renata Asal-Steger s'est montrée impressionnée par la passion des deux conférenciers et leur manière « d'étonner l'audience et d'élargir son regard au monde existant entre ciel et terre ». L'apéritif consécutif et le souper ont fait place aux rencontres et aux discussions, cette fois-ci sans contrainte ni ordre du jour.

Urs Brosi élu nouveau secrétaire général de la Conférence centrale

Le point culminant de la séance statutaire fut l'élection à l'unanimité d'Urs Brosi comme nouveau secrétaire général de la Conférence centrale. Il succédera le 1^{er} décembre 2022 à Daniel Kosch, qui prendra sa retraite à la fin de 2022 après avoir occupé cette fonction depuis 2001. Avant son élection, Urs Brosi a précisé qu'il n'était pas « un vendeur qui présentera l'image flamboyante d'une Eglise ébranlée ». Pour lui, il est plus important « que nous soyons crédibles, que l'Eglise pense et parle de manière théologiquement honnête, que nous vivions à l'intérieur ce que nous annonçons à l'extérieur ».

Au nom de la présidence de la Conférence centrale, Renata Asal-Steger a félicité le futur secrétaire général pour son élection. En tant que représentant de longue date de l'Eglise cantonale de Thurgovie et membre de divers organismes au sein de la Conférence centrale et du cofinancement CES-Conférence centrale, Urs Brosi est déjà familiarisé avec les défis et les tâches concrètes qui l'attendent. Renata Asal-Steger : « C'est une bonne chose que la continuité soit assurée avec l'élection d'Urs Brosi. En même temps, nous nous réjouissons des nouvelles impulsions, des nouvelles idées qu'il apportera et de sa contribution active à l'avenir de la Conférence centrale. » (cf. informations complémentaires)

Remerciement et au revoir à Claudia Krummenacher

Les délégué-e-s ont pris congé de Claudia Krummenacher en lui transmettant leurs remerciements les plus sincères. Elle est en charge du secrétariat et de la comptabilité de la Conférence centrale depuis 1990. Lorsqu'elle prendra sa retraite à fin avril, elle se sera engagée la moitié de sa vie pour la Conférence centrale. « Tu as relevé chaque jour de nouveaux défis sans perdre ton efficacité face à l'abondance des tâches ni te figer dans la routine. Tu as su rester vivante », l'a félicitée Renata Asal-Steger. Daniel Kosch a remercié Claudia Krummenacher pour ses 20 ans de collaboration et rappelé entre autres les problèmes qu'elle a dû résoudre ainsi que son sens de la réalité et sa clarté bienfaisante, avec laquelle elle a aussi su parler des difficultés. Dans ses mots d'au revoir, elle a nommé les « moments forts » du temps passé auprès de la Conférence centrale mais aussi « l'incapacité apparente de l'Eglise de procéder à des réformes ». Celle-ci « suscite l'incompréhension et la déception auprès de nombreuses personnes », ce qu'elle comprend tout à fait. Pour conclure, elle a souhaité aux délégué-e-s « un engagement plein de courage et de joie en faveur d'une Eglise tournée vers l'être humain ».

Sa successeuse, Claudia Willi, était présente pour la première fois. Elle est entrée récemment en fonction à la Conférence centrale et assumera la responsabilité de l'administration et de la comptabilité à partir du 1^{er} mai 2022.

Avenir du financement ecclésial

Grâce à un excédent de recettes réjouissant d'env. CHF 210'000.–, les comptes annuels, le bilan et le rapport financier n'ont pas donné lieu à beaucoup de discussions. En revanche, l'assemblée plénière a abordé en détail l'étude sur l'avenir du financement ecclésial qui a été réalisée par la société Ecoplan et mandatée conjointement par la Conférence centrale et l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS). Différents votes ont souligné la nécessité de discuter des résultats de l'étude non seulement avec les autorités de droit

public ecclésiastique mais aussi avec les responsables pastoraux, et de prendre des mesures. Celles-ci devraient d'une part tenir compte de la baisse prévisible des finances et d'autre part veiller à ce que les fonds soient octroyés là où s'ouvrent de nouvelles chances pour l'Eglise d'assumer efficacement son mandat et de construire des relations solides (cf. informations complémentaires).

Etude pilote sur les abus sexuels dans l'Eglise catholique

Plusieurs délégué-e-s se sont prononcé-e-s en faveur d'un examen complet et d'une transparence maximale en lien avec l'étude pilote sur le thème des abus sexuels. Le public recevra des informations à ce sujet lors d'une conférence de presse le 4 avril 2022. On attend des responsables qu'ils deviennent proactifs lorsqu'ils prendront connaissance des abus qui n'ont pas encore été révélés à ce jour. De plus, la Conférence des évêques, l'Union des Supérieurs Majeurs Religieux de Suisse et la Conférence centrale sont invitées à traiter suffisamment tôt la question de savoir comment poursuivre le processus lorsque l'étude pilote sera terminée et comment réunir les fonds requis à cet effet.

Processus synodal

Dans le cadre du processus synodal de l'Eglise universelle lancé en octobre 2021, les évêques étaient invités à réaliser une consultation puis à rédiger un rapport. Ces rapports servent désormais de base pour élaborer une synthèse nationale globale. Grâce à la proposition de la Conférence centrale, la Conférence des évêques a décidé de ne pas élaborer seule ce rapport de synthèse, mais de convoquer une « assemblée synodale Suisse » pour la finalisation. Celle-ci devra aussi se pencher sur la question comment renforcer la synodalité et la participation sur le plan suisse et quels thèmes traiter en priorité.

La présidence de la Conférence centrale participera à cette assemblée. Elle s'engagera pour que le pilotage des processus synodaux puisse être transmis à des organes représentatifs de la base, dont la composition tient compte du genre. De plus, la présidence se mobilisera pour que la synodalité et la participation ne soient pas limitées à des « événements synodaux » isolés. A l'avenir, des réglementations contraignantes et fiables devront assurer que la synodalité imprègne l'ensemble de l'évolution ecclésiale, et que les structures synodales et duales soient soigneusement coordonnées les unes avec les autres.

La présidente de la Conférence centrale Renata Asal-Steger a exprimé dès l'ouverture de l'assemblée que l'engagement en faveur d'une Eglise synodale ne se limitait pas aux structures. Car l'Eglise peut assumer son mandat avec crédibilité uniquement si elle change en profondeur. Elle espérait que les évêques suisses fassent preuve de clarté et de rigueur dans leurs paroles et leurs actes. Elle a également cité les propos sans équivoque de l'évêque d'Essen, Franz-Josef Overbeck : « Je défends une Eglise qui change, dans laquelle les humains se sentent en sécurité, coexistent de façon égalitaire et ne doivent pas craindre d'être jugés ou défavorisés en raison de leur genre, de leur identité sexuelle ou de leur situation familiale. Je défends une

Eglise dans laquelle chaque humain se sent aimé et apprécié par Dieu, et peut mener une vie accomplie en liberté. »

Informations complémentaires

Guerre en Ukraine : engagement concret pour les personnes réfugiées et l'aide sur place

L'Eglise catholique romaine agit face à la grande détresse en Ukraine et aux personnes réfugiées arrivant en Suisse. La Conférence des évêques suisses (CES) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (Conférence centrale) doublent dans un premier temps l'aumônerie pour les personnes en provenance d'Ukraine arrivant en Suisse. Des bénévoles soutiennent les personnes réfugiées, Caritas Suisse récolte de l'argent pour l'aide sur place, les couvents et les édifices ecclésiastiques servent de logements, et en tant qu'Eglise catholique, nous nous engageons pour que les personnes migrantes soient accueillies chez nous, même si la crise s'inscrit dans la durée. Migratio coordonne les efforts de la CES et de la Conférence centrale, des évêques et des corporations cantonales dans ce domaine. Simultanément, nous sommes reliés en pensée et dans la prière à celles et ceux qui subissent des violences, ont perdu des proches et vivent dans la peur, ainsi qu'à celles et ceux qui s'efforcent de faire taire les armes et de rendre possibles des avancées sur le chemin de la paix.

Urs Brosi, secrétaire général de la Conférence centrale à partir du 1^{er} décembre 2022

Urs Brosi (1965) a grandi à Bâle. Après sa maturité, il a étudié la philosophie à Munich et la théologie catholique à Lucerne et à Rome. Après le cours pastoral, il a travaillé quatre ans comme assistant pastoral dans la paroisse de la Trinité à Berne. Il s'est spécialisé en droit canonique à l'Université de Münster et a ensuite été assistant scientifique pendant cinq ans à la chaire de droit canonique et de droit public ecclésiastique de l'Université de Lucerne. Pendant deux ans, il a travaillé comme responsable de la formation au diocèse de Bâle pour le perfectionnement des collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise. Depuis 2008, Urs Brosi est le secrétaire général et le directeur de l'Eglise nationale catholique du canton de Thurgovie. En cette qualité, il a représenté jusqu'ici l'Eglise cantonale de Thurgovie au sein de la Conférence centrale et s'est engagé dans des organes de la Conférence centrale et du cofinancement CES-Conférence centrale.

Au sein de l'Eglise nationale de Thurgovie, il a notamment participé au développement d'une nouvelle péréquation financière et à l'élaboration d'une nouvelle constitution de l'Eglise nationale, ainsi qu'à la construction d'un centre de l'Eglise nationale à Weinfelden. Accessoirement, Urs Brosi est chargé de cours de droit canonique dans la filière de théologie (TBI), juge diocésain dans le diocèse de Bâle et a travaillé pendant 20 ans au service de l'aumônerie de l'armée.

Avenir du financement ecclésial

L'Eglise catholique romaine et l'Eglise évangélique réformée de Suisse ont mandaté l'élaboration d'une étude sur l'avenir à moyen terme du financement ecclésial. Celle-ci est désormais disponible. L'accent est mis sur l'évolution des fidèles et des produits de l'impôt ecclésiastique des personnes physiques. L'impôt ecclésiastique des entreprises et les subsides des pouvoirs publics sont également pris en considération.

Les résultats et les perspectives de l'étude prospective ouvrent aux Eglises une fenêtre temporelle pour se préparer aux changements. C'est la raison pour laquelle l'EERS et la Conférence centrale appellent de leurs vœux l'attention et les débats nécessaires sur les conséquences de cette étude, qui dépassent de loin l'aspect financier puisqu'elles concernent aussi bien la relation des Eglises avec leurs membres que les tâches et la position de ces dernières au sein de la société.

Pour résumer les résultats de l'étude et susciter le débat, Daniel Kosch a rédigé un rapport complémentaire sur l'étude prospective qui est également accessible au public. Il contient notamment sept conclusions et recommandations :

- l'étude prospective est une base de discussion importante ;
- l'accélération prévisible des baisses exige une action résolue ;
- le développement et le suivi des fidèles sont des facteurs primordiaux ;
- la suppression de l'impôt ecclésiastique des entreprises affaiblirait également le niveau national ;
- le suivi financier gagne en importance ;
- l'évaluation des évolutions futures requiert des données fiables ;
- la Conférence centrale doit se préparer à des discussions exigeantes sur la répartition des charges.

L'étude et le rapport de la Conférence centrale sont disponibles sous le lien suivant :

<https://www.rkz.ch/fr/content/details/prospektivstudie-zukunft-der-kirchenfinanzen/>

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale :

Tél. 044 266 12 01, e-mail : daniel.kosch@rkz.ch